



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

SPECIALITE AGRICOLE - PRODUCTION ANIMALE (AG-PA)

SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Physique-Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Zootechne Spéciale	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Agriculture Générale	2
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 10H00	02 H 00	Zootechne Générale	2
	10H15 – 12H15	02 H 00	Transformation Générale	2
	14H00 – 16H00	02 H 00	Economie + Réglementation	2
	16H15 – 17H15	01 H 00	Agroforesterie	1
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 15H00	02 H 00	Comptabilité	2
	15H15 – 17H15	02 H 00	Biologie Animale	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08H 00	05 H 00	Construction Rurale	4
		05 H 00	Zootechne Spéciale (Contrôle continu et Manipulation)	7
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat au sous-centre de pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des épreuves entraîne d'office l'élimination.



Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

[Signature]
Dr. Mbatsogo Racharis



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

SPECIALITE AGRICOLE - PRODUCTION VEGETALE (AG-PV)

SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Physique-Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Agriculture Spéciale	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Agriculture Générale	2
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 10H00	02 H 00	Zootechne Générale	2
	10H15 – 12H15	02 H 00	Transformation Générale	2
	14H00 – 16H00	02 H 00	Economie + Réglementation	2
	16H15 – 17H15	01 H 00	Agroforesterie	1
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	13H00 – 15H00	02 H 00	Comptabilité	2
	15H15 – 17H15	02 H 00	Biologie Végétale	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08H 00	05 H 00	Construction Rurale	4
		05 H 00	Agriculture Spéciale (Contrôle continu et Manipulation)	7
	Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique			

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du jour et de la pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des épreuves entraîne d'office l'élimination.



Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

Dr. Mbalsogo Lacharia



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE AGRICOLE - TRANSFORMATION DES PRODUITS (AG-TP)
SESSION 2016**

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Physique-Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Transformation Spéciale	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Agriculture Générale	2
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 10H00	02 H 00	Zootechne Générale	2
	10H15 – 12H15	02 H 00	Transformation Générale	2
	14H00 – 16H00	02 H 00	Economie + Réglementation	2
	16H15 – 17H15	01 H 00	Agroforesterie	1
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 15H00	02 H 00	Comptabilité	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08 H 00	05 H 00	Construction Rurale	4
		05 H 00	Transformation Spéciale (Contrôle continu et Manipulation)	7
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(1) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires. L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination



Yaoundé, le

14 AVR. 2016

Le Directeur,

Dr. Mbatsoyo Lacharia



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

SPECIALITE EXPLOITATION FORESTIERE (E.F.)

SESSION 2016

I – EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Conservation – Réglementation	4
	14H00 – 17H00	03 H 00	Biologie Forestière	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Mesure	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Mécanique Appliquée	2
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	13H00 – 15H00	02 H 00	Industrie Forestière	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 31 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08 H 00	02 H 00	Gestion Forestière	2
		04 H 00	Topographie	4
		04 H 00	Industrie Forestière	4
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Dr. Mbatsoza Lacharia



HORAIRE DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

SPECIALITE BIJOUTERIE-JOAILLERIE (BI.JO.)

SESSION 2016

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04H 00	Procédés de Fabrication	4
	13H00 – 16H00	03 H 00	Technologie des Matériaux	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Dessin d'Art	3
	13H00 – 15H00	02 H 00	Chimie Minérale	2
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 31 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08 H 00	03 H 00	Réalisation d'un modèle	3
		06 H 00	Réalisation d'un ouvrage	6
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°852/12/MINESEC/IGE/IPTI
du 05 décembre 2012.



Dr. Mbatoga Zacharis


**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**
SPECIALITE GEOMETRE TOPOGRAPHE (G.T.)
SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 13H00	05 H 00	Topographie	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Arpentage Foncier	2
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 13H00	05 H 00	Dessin Topographique	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Photogrammétrie	2
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03 H 00	Géodésie	3
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 31 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08 H 00	04 H 00	Travaux Pratiques de Photogrammétrie	4
		06 H 00	Travaux Pratiques de Topographie	6
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi-journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yéoumé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC
du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Dr. Mbatsogo Lacharia



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

SPECIALITE INDUSTRIE DU BOIS (I.B.)

SESSION 2016

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Dessin Industriel	3
	14H00 – 17H00	03 H 00	Connaissance du Matériau	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Procédés de Transformation	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Mécanique Appliquée	2
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	13H00 – 14H00	01 H 00	Automatisme	1
	14H15 – 15H15	01 H 00	OST	1
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 31 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08 H 00	03 H 00	Mesure	3
		07 H 00	Travaux Pratiques de Transformation	7
		Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique		

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Le Directeur,

Mpaha

Dr. Mbatsoza Zacharia



077

**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**

SPECIALITE INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT (L.H.)

SESSION 2016

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Physique-Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Technologie	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Organisation du Travail	2
	13H00 – 16H00	03 H 00	Dessin Tracé	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Economie des Entreprises	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	Automatismes	2
	13H00 – 16H00	03 H 00	Dessin de Mode	3
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Mardi 31 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Patronage – Gradation	4
Du mercredi 01 au vendredi 03 juin 2016	08H00 – 15H00	07 H 00	Analyse et Fabrication	6
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le

14 AVR. 2016

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC
du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Dr. Mbatsoyo Lacharion



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

SPECIALITE INSTALLATION SANITAIRE (I.S.)

SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 13H00	05 H 00	Dessin	5
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 13H00	05 H 00	Système d'Installation Sanitaire	5
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03 H 00	Mécanique d'Entretien	4
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08 H 00	12H00	Travaux Pratiques d'Entretien et d'Installation	10
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC
du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

Dr. Mbarsogo Lacha



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE MECANIQUE AUTOMOBILE (M.A.)

SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Analyse du travail	3
	13H00 – 16H00	03 H 00	Technologie Mécanique	2
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Dessin de Construction Mécanique	4
	14H00 – 16H00	02 H 00	Mécanique Appliquée	2
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03 H 00	Technologie Electrique et Electronique	3
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08 H 00	02H00	Dépannage Moteur	2
		03H00	Réparation : Electricité – Electronique	3
		01H00	Diesel	1
		04H00	Mécanique et Métrologie	4
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Le Directeur,

Dr. Mbatsoyo Lacharim



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

SPECIALITE MENUISERIE – EBENISTERIE (M.E.B.)

SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 13H00	05 H 00	Dessin et Style	5
	14H00 – 16H00	02 H 00	Mécanique Appliquée	2
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Procédés de fabrication	4
	13H00 – 16H00	03 H 00	Procédés de Finition	3
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08 H 00	10 H 00	Travaux Pratiques	10
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC
du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Yaoundé, le

14 AVR. 2016

Le Directeur,

Dr. Mbatogo Rachas



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

SPECIALITE METAUX EN FEUILLES ET CONSTRUCTION METALLIQUE (MF/CM)

SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Dessin Industriel	4
	13H00 – 16H00	03 H 00	Métallurgie	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Traçage	5
	14H00 – 16H00	02 H 00	Mécanique Appliquée	2
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrites : candidats inaptes)	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08 H 00	15H00	Analyse de Travail	10
			Réalisation pratique	
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

Yaoundé, le 4 AVR. 2016

Le Directeur,

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique de dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Dr. Mbatsoya Zacharie


**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE**
**SPECIALITE MAINTENANCE ET INSTALLATION DES SYSTEMES
ELECTRONIQUES (M.I.S.E.)**
SESSION 2016

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04H 00	Systèmes Audiovisuels	4
	13H00 – 16H00	03 H 00	Système d'Alarmes	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Circuits Electriques et Electroniques	4
	13H00 – 16H00	03 H 00	Systèmes Réseaux et Télécommunications	3
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 31 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08 H 00	04 H 00	Maintenance et Installation des Systèmes Audiovisuels	4
		04 H 00	Maintenance et Installation des Systèmes d'Alarmes	4
		04 H 00	Maintenance et Installation des Systèmes Réseaux et Télécommunications	4
		04 H 00	Maintenance et Installation des Systèmes Réseaux et Télécommunications	4
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources : Décision n°852/12/MINESEC/IGE/IPTI
du 05 décembre 2012.



Le Directeur,

Dr. Mbatsogo Lachamin



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

SPECIALITE MAINTENANCE HOSPITALIERE / BIOMEDICALE (MHB)

SESSION 2016

1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	14H00 - 16H00	02 H 00	Biophysique et Chimie	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Analyse Fonctionnelle des Dispositifs Médicaux	4
	13H00 - 16H00	03 H 00	Organisation et Gestion de la Maintenance	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Etudes des Circuits Electriques Electroniques et frigorifiques des Dispositifs Médicaux	4
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	12H30 – 16H30	04 H 00	Technologie Mécanique et Commande des Systèmes Automatisés	4
3) EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Lundi 30 mai 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
Du mardi 31 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	03 H 00	Essais et mesures Electriques, Electroniques et Frigorifiques	3
		03 H 00	Fabrication des Eléments Mécaniques	3
		05 H 00	Maintenance des Equipements Biomédicaux	5
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

Yaoundé, le 14 AVR. 2016

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique desdites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :
Décision n°548/09/MINESEC/IGE/IPTI
du 09 septembre 2009.



Le Directeur,

Dr. Mbatsozo Zacharia



HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

SPECIALITE MENUISERIE – EBENISTERIE (M.E.B.)

SESSION 2016

I - EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 10H00	02 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 13H00	05 H 00	Dessin et Style	5
	14H00 – 16H00	02 H 00	Mécanique Appliquée	2
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 12H00	04 H 00	Procédés de fabrication	4
	13H00 – 16H00	03 H 00	Procédés de Finition	3
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08 H 00	10 H 00	Travaux Pratiques	10
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.
L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°088/E/47/MINEDUC/IGPET/DEXC
du 03 mai 1995 et textes subséquents.



Yaoundé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

Dr. Mbatsoyo Kachan



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE PROBATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE
SPECIALITE MAINTENANCE ELECTROMECHANIQUE (M.E.M.)
SESSION 2016**

I – EPREUVES D'ADMISSIBILITE				
1) EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
DATES	HORAIRES	DUREES	MATIERES	COEF.
Lundi 23 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Français	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	Histoire-Géographie	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Anglais	2
Mardi 24 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Mathématiques	3
	11H15 – 12H15	01 H 00	ECM	1
	14H00 – 16H00	02 H 00	Sciences Physiques	2
2) EPREUVES PROFESSIONNELLES THEORIQUES				
Mercredi 25 mai 2016	08H00 – 13H00	05 H 00	Construction Mécanique	4
	14H00 – 17H00	03 H 00	Maintenance	3
Jeudi 26 mai 2016	08H00 – 11H00	03 H 00	Automatismes Industriels	3
	13H00 – 16H00	03 H 00	Circuits Electroniques / Commande de Puissance	3
Vendredi 27 mai 2016	08H00 – 09H00	01 H 00	Informatique (partie écrite)	1
	09H15 – 11H15	02 H 00	EPS (Ecrits : candidats inaptes)	2
	13H00 – 16H00	03 H 00	Machines Electriques	3
II – EPREUVES D'ADMISSION				
EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES				
Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016	A partir de 08H00	35 mn par candidat	Informatique (partie pratique) (1)	1
APRES LES RESULTATS D'ADMISSIBILITE				
(2) Premier jour et jours suivants	A partir de 08 H 00	05H00	Fabrication des Eléments Mécaniques	2
		03H00	Essais et Mesures Electriques/Electroniques	2
		04H00	Maintenance Mécanique/Pneumatique	3
		04H00	Maintenance Electrique/Electronique	3
Suivre le planning de déroulement établi par le Chef du sous-centre de pratique				

(1) : Tout candidat absent à l'épreuve d'Informatique pratique ne sera attendu que dans un délai n'excédant pas une demi journée après le passage du dernier candidat du sous-centre de pratique.

(2) : La date sera annoncée en temps opportun par voies d'affiche et de communiqué radio.

NB : Les épreuves d'EPS et d'Informatique sont obligatoires.

L'absence à une partie écrite et/ou pratique des dites épreuves entraîne d'office l'élimination.

Sources :

Décision n°279/B1/10431/MINEDUC/SG/IGPET/OBC/
GCE BOARD du 20 octobre 1999.



Annulé, le 14 AVR. 2016

Le Directeur,

Mbatsogo Zacharie
Dr. Mbatsogo Zacharie